

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 435

présenté par
M. Ferrand

ARTICLE 50 TER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« désignés au titre »,

les mots :

« du conseil désignés en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.